

R1Newsletter #4

Isard COS Actu

Arrivée de Mathilde et Louis

Mathilde LÉVEILLÉ et Louis BLANC sont arrivés au début du mois d'octobre, en tant que service civique, à Isard COS. Pour l'instant, sauf le lundi après-midi où ils sont à Pau, vous pourrez les contacter au centre Béterette de Gelos. Leur mission est de redynamiser le Pôle solidarité bénévoles de Gelos en développant diverses activités et sorties impliquant les bénévoles et les résidents. Exemple : sortie à la médiathèque, balades, mise en place d'ateliers cuisine...

Ils sont engagés pour une durée de 8 mois, au cours desquels ils vont poursuivre le travail amorcé par Charline LENOIR et Léonie ROBERT.

Présentation du Pôle Protection de l'enfance

Situés au 106-108 Boulevard Alsace Lorraine, le SAMAJM et le SAEMNA sont deux services distincts qui prennent en charge des mineurs isolés.

Le SAEMNA (service d'accueil et d'évaluation des mineurs non accompagnés) prend en charge 26 jeunes. Les salariées mettent en œuvre l'évaluation des personnes qui se déclarent mineures sur le territoire au regard de deux critères : la minorité et l'isolement. Cette évaluation est suivie d'un rendez-vous avec une inspectrice de l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) qui prend une décision sur la pertinence d'une protection ASE. Suite à cette décision, le jeune est orienté dans une MECS (Maison d'Enfant à Caractère Social) ou sur le SAMAJM.

Le SAMAJM (service d'accompagnement des mineurs isolés et des jeunes majeurs) accueille des mineurs ou jeunes majeurs confiés par la Protection de l'Enfance. L'objectif est d'accompagner leur intégration dans la société. Ils sont hébergés dans des colocations, foyer jeune travailleur ou en studio.

Dans la majorité des cas, leur intégration passe par un contrat d'apprentissage afin de leur permettre rapidement une autonomie financière. Les éducateurs accompagnent aussi ces jeunes dans la connaissance de la société et des administrations, dans le savoir-habiter ainsi que dans la création d'un réseau social.

Les bénévoles dispensent déjà des cours de français, des activités manuelles et artistiques, un atelier conte, théâtre, du soutien scolaire (lorsque les jeunes sont en CAP les bénévoles reprennent les cours, semaine après semaine, avec les jeunes afin de s'assurer qu'il n'y a pas de difficulté qui s'installe...). Ce sont souvent des accompagnements en face à face. Toute proposition est bienvenue, les jeunes ont besoin des bénévoles pour les aider dans certaines démarches, pour être accompagnés dans une remise à niveau scolaire ou l'obtention d'un diplôme.

Le projet F.I.E.R va se mettre en place rapidement afin de faciliter l'intégration des publics réfugiés isolés par des propositions innovantes en matière de logement notamment (exploration de zones plus rurales en mixant emploi et logement...). Par exemple, la mise en place de contrat de parrainage.

Ses objectifs sont les suivants :

- Constituer une plateforme de services visant l'intégration des réfugiés en s'appuyant sur différents réseaux, aussi bien professionnels que solidaires
- Créer un réseau de parrainage et de soutien à la démarche d'intégration
- Créer du lien social – Développer de la solidarité et de l'entraide entre réseaux professionnels et bénévoles – Solliciter sur les actions des réfugiés aujourd'hui intégrés – Permettre aux personnes réfugiées de se créer leur propre réseau par des rencontres
- Proposer des actions visant à mutualiser, partager des informations sur le public réfugié afin d'optimiser des partenariats au niveau local avec les acteurs du logement, de l'emploi et de l'accompagnement social
- Construire des outils supports
- Venir en soutien à des alternatives d'hébergement

Les ateliers de cuisine

Ils ont été mis en place toutes les semaines, en alternance soit le mardi soit le mercredi, de 10h à 12h, dans la cuisine du studio mis à disposition pour les activités des bénévoles. Pour les premiers ateliers, les ingrédients sont en partie ceux fournis par l'aide alimentaire, les autres ingrédients étant amenés par les bénévoles. Nous souhaitons que les résidents participants amènent chacun(e) un ingrédient afin qu'ils puissent être par la suite autonomes. Isard COS apportera un complément.

Lors du premier atelier cuisine, trois résidents et trois bénévoles ont réalisé une tarte à l'oignon, de la ratatouille, de la compote pomme-poire et une salade de fruits.

Renforcement du Pôle médical

Les deux salariées qui s'occupent de la santé ont mis en place des permanences les lundis et vendredis après-midi, à Isard COS.

Nous recherchons des bénévoles ayant de l'expérience professionnelle dans ce domaine, pour prendre des rendez-vous avec les résidents auprès des professionnels de santé lors de ces permanences, par exemple. Une réunion est organisée à Isard COS le lundi 13 Novembre à 15h. Merci de répondre à ce mail si cela vous intéresse.

Un jour une association : l'Accorderie

L'Accorderie est une association basée à la Pépinière, qui propose à ses membres de s'entraider. Cinq résidents d'Isard COS font désormais partie de l'Accorderie.

Chaque Accordeur met à la disposition des autres ses compétences et savoir-faire sous la forme d'offres de services. Des conseils pour cuisiner, la restauration de meubles, l'apprentissage de sports, etc... Chaque offre apparaît sur la page web de l'Accorderie locale où la personne est devenue membre et dans un annuaire papier pour les Accordeurs qui n'ont pas accès à Internet. Dans l'espace membre et l'annuaire, les Accordeurs ont accès aux coordonnées des personnes qui offrent les services. Ils peuvent donc entrer en contact directement avec celles-ci pour s'entendre sur le service désiré et le moment de l'échange.

Chaque échange de services est comptabilisé dans une banque de temps, selon le principe « une heure de service rendu vaut une heure de service reçu », quels que soient le service rendu et les compétences exigées.

Tous les services sont mis sur un même pied d'égalité.

Dans la banque de temps, chaque Accordeur dispose d'un compte temps où sont inscrites les heures données et reçues. La comptabilité se fait à partir de chèques temps. Lorsqu'une personne devient Accordeur, 15 heures sont déposées dans son compte, ce qui lui permet d'échanger des services immédiatement.

Les passeports bénévoles sont arrivés.

Vous pouvez vous en procurer auprès de Charline et Léonie. Ce sont des livrets utiles pour valoriser vos compétences mises en œuvre dans votre engagement bénévole et qui ont une valeur dans la validation des acquis professionnels.

Parrainage

Les conventions de parrainage seront bientôt prêtes. Si vous souhaitez être parrain ou marraine vous pouvez dès maintenant nous le signaler afin que nous puissions en parler plus précisément à la prochaine réunion bénévole qui aura lieu le 29 Novembre à 17h30 au centre Béterette 196 vallée heureuse à GELOS.